



HAL
open science

CTB - Rapport d'activité 1979

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba)

► **To cite this version:**

Centre Technique Du Bois Et de L'Ameublement (ctba). CTB - Rapport d'activité 1979. 1980.
hal-01573139

HAL Id: hal-01573139

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01573139>

Submitted on 8 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

R9 1896 C



780



RAPPORT D'ACTIVITE 1979

- 2 MARS 1983

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
I. LA RECHERCHE	2
1.1 LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES BOIS INDIGENES	4
1.2 LES PROGRES ET L'INNOVATION DANS LES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION	7
1.3 LA VALORISATION MAXIMALE DES SEMI-PRODUITS ET PRODUITS FINIS	9
1.4 LES ECONOMIES D'ENERGIE ET L'UTILISATION DU BOIS COMME SOURCE D'ENERGIE	10
1.5 L'AMELIORATION DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL. LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	11
1.6 LA RECHERCHE DE BASE ET LA COOPERATION SCIENTIFIQUE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL	12
II. LA NORMALISATION ET LA CERTIFICATION DE QUALITE	13
2.1 LA NORMALISATION	13
2.2 LA CERTIFICATION DE QUALITE	16
III. LES AUTRES ACTIVITES	20
3.1 LES INTERVENTIONS DIRECTES	20
3.2 LA FORMATION CONTINUE	20
3.3 L'INFORMATION	21

AVANT-PROPOS

En 1979, le Centre technique du bois a poursuivi sa contribution à l'effort de promotion du bois, de ses emplois et au développement de ses industries.

Ses grands thèmes d'action ont été les suivants :

- . la recherche
recherche de base et recherche appliquée qui constituent un moyen d'action privilégié du Centre technique du bois*
- . les interventions directes
assistance technique en usine ou sur chantier, consultations, avis techniques, études et essais particuliers qui, outre leur but principal de rendre service à la profession, sont source de contacts permanents avec les industriels*
- . la normalisation et le contrôle de qualité*
- . la formation continue*
- . l'information, instrument indispensable pour "faire passer" dans l'industrie les résultats de la recherche et contribuer ainsi aux succès des efforts faits en faveur de la promotion du bois en France; elle ne peut être considérée comme une activité à rentabiliser, mais fait partie intégrante de la recherche.*

Au cours de l'année 1979, est intervenu au Centre technique du bois un changement de direction générale : Monsieur Blaise QUIQUANDON a succédé au 1er octobre à Monsieur René BRUNET. Monsieur Pierre MALAVAL a été nommé Directeur général adjoint à compter de la même date.

I. LA RECHERCHE

Il est indispensable de souligner le rôle des professions dans le choix, l'établissement et le suivi du programme de recherches, d'une part par l'intermédiaire des instances statutaires, Comité technique de la recherche, Commissions professionnelles, au nombre de huit :

- . ameublement*
- . bois dans la construction*
- . emballages*
- . exploitation forestière*
- . injection*
- . machines à bois et outillage*
- . panneaux*
- . scierie*

et, d'autre part, par toutes les relations avec les professionnels, au niveau de chaque étude de recherche appliquée, relations le plus souvent organisées sous la forme d'un groupe de travail, quelquefois moins formalisées, néanmoins toujours existantes.

On peut regrouper les principales recherches du Centre technique du bois en 1979 sous trois grands chapitres :

- la promotion de l'emploi de nos bois indigènes et l'amélioration des conditions de mobilisation, récolte, façonnage et débit*
- le progrès et l'innovation dans les techniques de transformation*
- la valorisation maximale des semi-produits et produits fabriqués.*

Le premier groupe concerne la mobilisation la plus complète possible et la récupération optimale de nos ressources ligneuses.

Il implique l'amélioration des méthodes et du matériel de récolte et de façonnage sur le terrain, en vue de permettre l'exploitation, dans des conditions économiques satisfaisantes de la plus grande partie, sinon de la totalité des produits forestiers et notamment de ceux qui étaient d'exploitation difficile ou qui en raison de leur forme, dimensions ou qualités, jugées trop médiocres étaient auparavant abandonnés ou mal utilisés.

Corollairement l'adaptation ou la transformation des méthodes de débit vise à accroître les rendements de la première transformation et les opérations complémentaires de classement, traitement ou façonnage permettent de valoriser les produits des scieries françaises et améliorent leur position commerciale.

Le second groupe vise la modernisation des technologies de première et deuxième transformations, il concerne aussi bien l'amélioration des procédés, l'innovation et la mise au point de nouveaux produits, que le perfectionnement ou la transformation des équipements, matériel et outillage.

Au troisième groupe on rattachera les actions effectuées en 1979 par le Centre technique du bois pour accroître la valeur des produits, et obtenir un meilleur rendement matière.

On a recherché d'autre part une satisfaction toujours plus grande de l'utilisateur, notamment par des actions en faveur de l'augmentation de la durée de vie des produits ou l'amélioration de la qualité et de l'information apportées au consommateur. On s'est attaché également à perfectionner les méthodes de mise en oeuvre et d'entretien et, à travers elles, à améliorer le produit dans sa conception et sa réalisation pour le rendre toujours plus apte à l'emploi.

En sus de ces trois principales orientations de son activité, le Centre technique du bois s'est efforcé de répondre à l'attente des Pouvoirs publics et des Professions dans deux autres domaines :

- économie d'énergie et utilisation du bois comme source d'énergie*
- amélioration de la sécurité et des conditions de travail, protection de l'environnement.*

Enfin, il est nécessaire de souligner la coopération entre le Centre technique du bois et les autres organismes de recherche, nationaux et internationaux.

1.1 LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES BOIS INDIGENES

Dans les circonstances présentes il s'agit d'une orientation prioritaire.

Il fallait d'abord chercher à connaître mieux, et aussi à faire mieux connaître, la qualité réelle des bois indigènes et leurs possibilités d'utilisation, notamment dans la construction.

Tel était l'objet de la recherche effectuée en ce qui concerne les bois de qualité secondaire, par le Centre technique du bois, à la demande et avec la contribution du Ministère de l'industrie (Agence pour les économies de matières premières). Les conclusions de cette étude, qui ont été déposées en novembre 1979 (1), soulignent

- . l'utilité d'une valorisation de ces bois grâce à des opérations complémentaires adaptées aux différentes utilisations*
- . la nécessité d'une meilleure connaissance et application, sinon d'une modification des normes et règlements d'emploi des bois. Ces textes se révèlent d'ailleurs être beaucoup plus "libéraux" qu'on ne le prétend parfois lorsqu'on les invoque pour écarter l'utilisation de bois indigènes.*

Une expérience concrète de réalisation de charpente lamellée collée en bois français effectuée à Forges-les-Eaux a été suivie par le Centre technique du bois en liaison avec le fabricant de charpentes.

Au-delà des problèmes techniques, il convient, dans ce type d'action, de prendre en considération le frein que constituent parfois certains préjugés et habitudes commerciales.

Tout au long de l'année passée, le Centre technique du bois a apporté régulièrement son assistance à toutes les initiatives pour une meilleure commercialisation et une valorisation des produits bruts de la forêt et des sciages : façonnage des bois ronds et contrôle des chaînes d'aboutage et de classement mécanique, recherches sur le débit des bois mitraillés, etc., en liaison avec les Pouvoirs publics et les Professions.

Pour accroître la part de nos ressources indigènes, il est également indispensable de transformer les conditions et moyens de mobilisation et de récolte.

(1) Ces conclusions font l'objet d'un article paru dans le Courrier de l'exploitant forestier et du scieur, publication périodique du Centre technique du bois, n° 36, 1/80.

Le Centre technique du bois a poursuivi

- . *les recherches sur les méthodes nouvelles de débardage des bois en montagne (1) ou en terrain escarpé (débardage des petits bois avec un ensemble tracteur-débusqueur, treuil de débusquage à télécommande, étude du matériel de débardage autrichien STEYR). On doit y rattacher également l'étude sur l'exploitation en grande longueur des bois de petites dimensions en zone de montagne*
- . *l'étude sur l'amélioration et le développement des techniques de récolte des bois de petit diamètre, mécanisation de la récolte et conditionnement en plaquettes des brins de taillis*
- . *la recherche à caractère permanent, pour qualifier les matériels nouveaux de mécanisation de la récolte des petits bois : abatteuses, ébrancheuses, écimeuses, etc., avec le concours financier du Ministère de l'agriculture.*

Une recherche nouvelle sur la récupération des sous-produits et déchets d'exploitation forestière (produits de débroussaillage, bois de petits diamètres, remanents) et leur possibilité d'utilisation énergétique a été commencée. Diverses assistances techniques ont également été accordées à des organismes ou des sociétés envisageant la collecte, le conditionnement en plaquettes et la commercialisation de ces produits comme combustibles.

A ces recherches de technologie appliquée, il faut associer, dans l'objectif global d'une meilleure utilisation de nos ressources en bois, les travaux poursuivis sur les contraintes de croissance, avec le concours de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

En ce qui concerne le sciage, le Centre technique du bois a continué ses travaux sur l'amélioration des méthodes et la modernisation des scieries

- . *amélioration du débit des bois mitraillés*
- . *conditions d'une usure minimale de la denture des scies (2)*
- . *détermination des principaux paramètres de coupe agissant sur la précision de sciage (contrat D.G.R.S.T.)*
- . *aménagement rationnel des parcs à sciages et opérations de valorisation des sciages pour une meilleure commercialisation (3).*

(1) Voir Courrier de l'exploitant forestier et du scieur n° 34, 3/79 et 35, 4/79.

(2) Voir Courrier de l'exploitant forestier et du scieur n° 34, 3/79

(3) Voir Courrier de l'exploitant forestier et du scieur n° 35, 4/79.

Bien qu'il s'agisse en fait d'une forme d'assistance technique, c'est ici l'occasion de mentionner le développement important, en 1979, des études de modernisation des scieries (57 dossiers, dont 12 portant sur des installations de sciage de petits bois).

Ce témoignage de la volonté d'investissement des professionnels et du succès de la politique poursuivie avec continuité par le Ministère de l'agriculture est de bon augure pour une plus large utilisation des bois français.

Pour le déroulage, une étude sur la valeur optimale de l'angle d'affûtage du couteau a été entreprise à la demande du Syndicat des fabricants de panneaux et réalisée avec son concours. Par la même occasion on a mis en évidence que le déroulage des bois de pays demande des machines plus petites, mais à la fois plus robustes et plus simples, que le matériel couramment utilisé pour les bois tropicaux.

1.2 LES PROGRES ET L'INNOVATION DANS LES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION

Une part importante des recherches de base ou des recherches appliquées de caractère interprofessionnel, bénéficie à l'ensemble des industries de transformation. Tel est le cas des études sur les technologies communes, séchage, collage, finition ou préservation du bois. D'autres recherches s'attachent à des problèmes spécifiques à un secteur professionnel, scierie, bois dans la construction, industries de l'ameublement

Des recherches sur l'application de l'informatique ont été effectuées dans les domaines suivants

- *sensibilisation des scieurs pour appliquer les résultats des recherches antérieures sur l'assistance informatique pour la mise à la cote lors du débit des grumes, dont on peut attendre à la fois un meilleur rendement matière et une valorisation des sciages*
- *conception et réalisation, assistées par l'informatique, des découpes aux scies de reprise en scierie (délignage et tronçonnage)*
- *mise au point d'un logiciel sur lequel il a été procédé à des simulations de débit en ameublement.*

En ce qui concerne les recherches spécifiques réalisées en 1979 en faveur des emplois du bois dans la construction, on doit souligner que la plupart se proposaient d'améliorer les performances ou le coût des ouvrages ou encore leurs conditions de mise en oeuvre. De ce fait on les retrouvera au chapitre 1.3 ci-après, qui traite de l'amélioration et qualification des semi-produits et produits finis.

Une recherche, cependant, doit être mentionnée ici pour son incidence sur l'économie de matière première et le développement de l'utilisation des bois français ; elle porte sur le collage de bois brut de sciage pour la fabrication de lamellé-collé.

Pour le secteur de l'ameublement, le Centre technique du bois s'est engagé en 1979 dans une action de grande envergure pour laquelle il a complété sa dotation en matériel de type industriel, lui permettant de mener des études directement exploitables par les entreprises.

Une partie de cet équipement a été réalisé avec le concours du Comité de développement des industries de l'ameublement (CODIFA). Il s'agit de la chaîne complète de finition en ébénisterie installée à la station expérimentale du Centre technique du bois à Champs-sur-Marne.

Il faut souligner les développements de la recherche sur l'industrialisation du meuble massif, à laquelle se rattachent les actions de promotion du dessin industriel dans le meuble et le siège, les études sur l'optimisation des coûts matières premières, sur la durée de coupe des outils ou sur le ponçage des parties courbes ou moulurées.

En même temps, l'installation d'un bureau de l'innovation pour l'ameublement, permet l'information directe sur les produits et accessoires nouveaux : matières premières principales (bois et placage), adjuvants (colles et vernis), etc.

Citons enfin la poursuite des études réalisées avec l'Association pour le développement de la machine à bois (ADEMAB).

1.3 LA VALORISATION MAXIMALE DES SEMI-PRODUITS ET PRODUITS FINIS

Il s'agit de tout un groupe d'actions tendant à accroître les performances et à améliorer la qualité et la valeur des produits de l'industrie du bois tout en cherchant à en accroître la "compétitivité" par la réduction du coût ou de meilleures techniques de mise en oeuvre ou utilisation.

Comme il a été indiqué plus haut, une part importante de ces recherches d'amélioration des produits ou de leur mise en oeuvre a porté sur des ouvrages de bâtiment

- recherches de solutions pour les liaisons fixes des menuiseries extérieures : soubassements de portes-fenêtres, compensation de l'épaisseur de l'isolation thermique, fausses tapées afin de pallier les défaillances des mastics*
- poursuite de la recherche des paramètres influant sur la tenue au feu des blocs-portes coupe-feu*
- mise au point des moyens d'étude des qualités acoustiques des portes*
- charpentes triangulées : portiques et fermes sur poteaux bois en grande portée (15 à 25 m)*
- calfeutrement des fenêtres anciennes (contrat Plan-construction) etc.*

Le traitement et la protection des surfaces bois ou dérivés, exposées aux intempéries a suscité l'année passée un ensemble d'études et recherches fondamentales ou appliquées

- intégrité de la structure et conservation de l'aspect du bois lorsqu'il est exposé aux intempéries*
- programme "durée d'aspect des menuiseries extérieures et leur protection"*
- protections du bois à l'extérieur autres que par peinture, vernis ou lasure (enrobage plastique, métallisation, etc.)*
- enduits de parements extérieurs sur panneaux. Traitements des joints.*

Pour les produits finis, le Centre technique du bois a poursuivi en 1979 sa recherche sur la durabilité des contreplaqués et a publié les conclusions d'une importante étude sur la qualification de surface des panneaux de particules.

1.4 LES ECONOMIES D'ENERGIE ET L'UTILISATION DU BOIS COMME SOURCE D'ENERGIE

Les circonstances actuelles ont conduit le Centre technique du bois à répondre à l'invitation pressante des Pouvoirs publics pour une recherche sur les économies en énergie.

En faveur de celles-ci, il a poursuivi, développé ou entamé les actions suivantes

- calculs de rendement potentiel pour un second prototype de séchoir solaire avec chauffage d'appoint*
- contrôle des économies d'énergie dans "les industries lourdes" du bois et études nouvelles pour réduire la consommation énergétique dans ce secteur industriel*
- engagement d'une recherche nouvelle, avec le concours de l'Agence pour les économies d'énergie pour l'installation de centrales thermiques de chauffage au bois pour les collectivités.*

1.5 L'AMELIORATION DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail, le Centre technique du bois a conjugué ses efforts comme les années précédentes avec l'Institut national de la sécurité et avec la Mutualité sociale agricole.

Ces actions comprennent

- la mise en place des moyens de contrôle de l'équipement de sécurité des scies à chaînes, en vue de leur homologation*
- l'étude préliminaire des conditions de travail aux différents postes d'une scierie et leur amélioration en ce qui concerne la sécurité. Cette recherche a été complétée par des interventions de diagnostic en entreprise*
- des actions régionales de formation en sécurité destinées au personnel des entreprises et aux techniciens de la Mutualité sociale agricole, ceci dans le cadre des activités exploitation forestière et scierie.*

En ce qui concerne la protection de l'environnement, une étude sur le dégagement de l'aldéhyde formique des panneaux de particules, entreprise à la demande du Syndicat des fabricants de panneaux a été réalisée.

o

o

o

1.6 LA RECHERCHE DE BASE ET LA COOPERATION SCIENTIFIQUE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

La science du bois est interdisciplinaire par excellence, l'éventail des spécialités qu'elle touche s'étend sur un grand nombre de domaines de la physique, chimie et biologie.

En conséquence, il est indispensable d'intensifier les relations du Centre technique du bois avec des laboratoires d'universités, du Centre national de la recherche scientifique ou d'autres organismes français de recherche dont la vocation concerne les recherches fondamentales et de base dans les disciplines connexes à celles du Centre technique du bois.

Considérant que la recherche fondamentale est établie pour assurer la compétitivité future des industries du bois et que le Centre technique du bois n'est pas équipé pour entreprendre à lui seul ce type de recherche, nous avons cherché à établir des projets coopératifs dans lesquels les laboratoires de recherche fondamentale apportent leurs connaissances sur la base scientifique du sujet, tandis que la contribution des chercheurs du Centre technique du bois intervient par leur expérience spécialisée de la science et de la technologie du bois.

Quelques exemples de ces recherches en commun ont déjà été mentionnés : la recherche sur les contraintes de croissance, les études des phénomènes physiques et mécaniques des interfaces de collage et de feuil de finition, l'évolution des surfaces du bois exposées aux intempéries, la recherche sur le collage en joints épais.

Nous avons ainsi établi des relations étroites avec le Centre national de recherches forestières (C.N.R.F.) et avec différents départements de l'Institut national polytechnique de Lorraine (I.N.P.L.) à Nancy, ainsi qu'avec l'Université Nancy I, avec l'Ecole française de papeterie et le Centre de recherches sur les macromolécules végétales du Centre national de la recherche scientifique (CERMAV) à Grenoble, avec l'Université Paris-Sud, l'Ecole normale supérieure, pour ne nommer que les organismes avec lesquels nous collaborons directement dans le cadre d'un ou de plusieurs projets.

Bien entendu, notre collaboration est également très étroite avec le Centre technique forestier tropical et le Centre technique du papier.

La permanence des relations scientifiques est également assurée avec les Centres de recherches étrangers en Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Hollande, Danemark, Etats-Unis, Italie, Royaume-Uni et Suisse. Ces liaisons se développent aussi dans le cadre des grands organismes internationaux de l'Organisation des Nations-Unies et de l'Union internationale des organisations de recherche forestière (IUFRO).

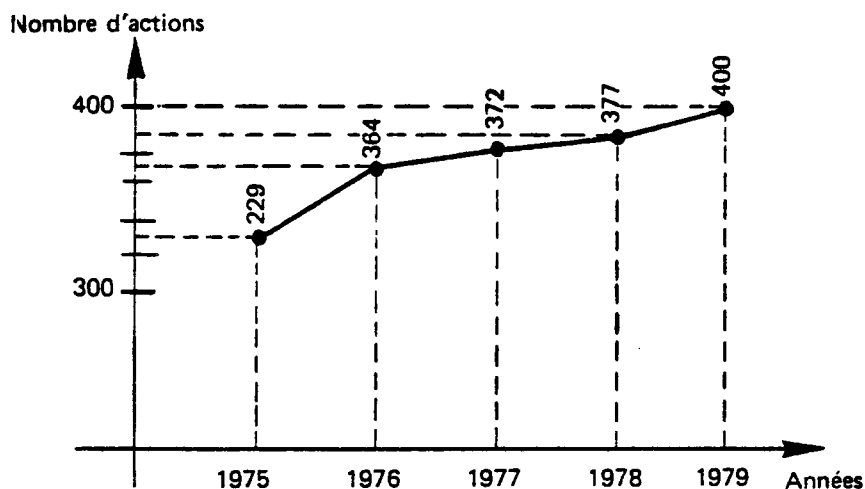
II. LA NORMALISATION ET LA CERTIFICATION DE QUALITE

2.1 LA NORMALISATION

Par l'intermédiaire du Bureau de normalisation des industries du bois et de l'ameublement, dont il assume l'animation et le secrétariat, le Centre remplit une charge officielle en étroite liaison avec l'Association française de normalisation (AFNOR). Il coopère aussi avec tous les organismes ayant vocation pour élaborer des textes normatifs ou réglementaires, dans le domaine de la construction : Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.), Groupe permanent d'étude des marchés de l'Etat (G.P.E.M.) ou encore avec les services ou associations représentant les intérêts des consommateurs : Association française pour l'étiquetage informatif (AFEI), Service de la qualité de la production industrielle (SQUALPI), etc.

Le graphique ci-dessous montre la progression de cette action de normalisation en 1979.

PROGRESSION DES ACTIONS DE NORMALISATION
DE 1975 A 1979

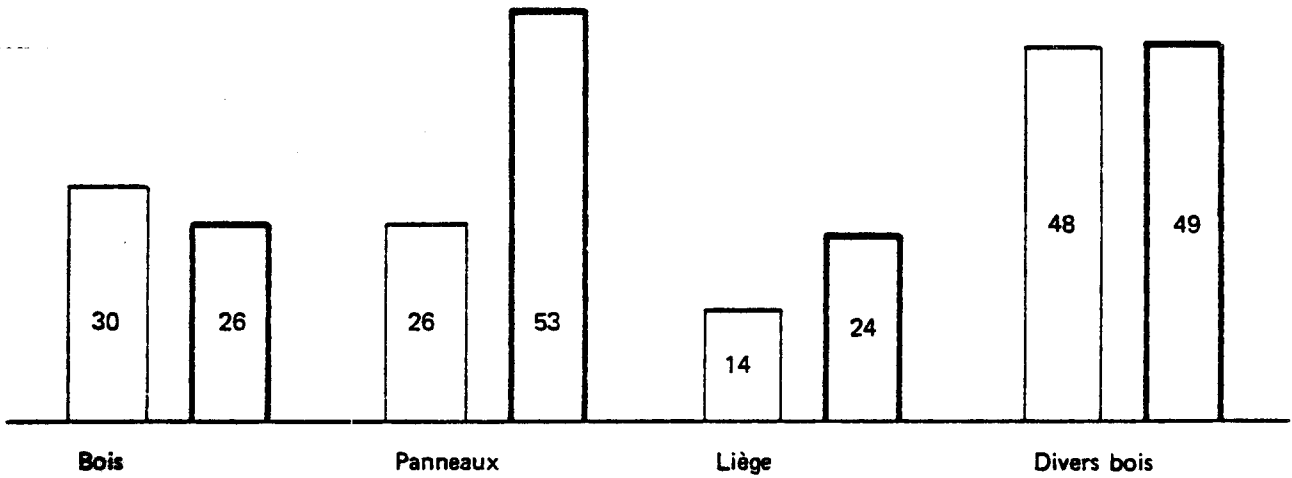


NOMBRE DE NORMES PAR SECTEUR

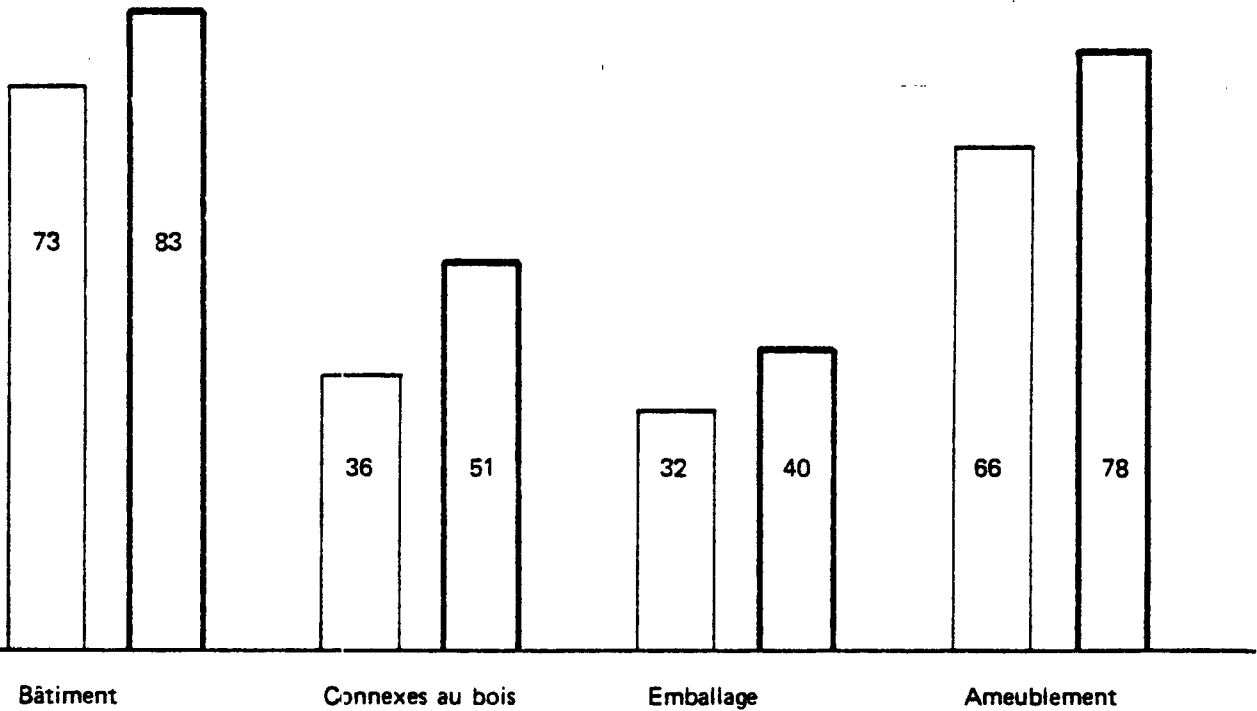
Comparaison entre 1970 et 1979 :

425 normes en 1979

contre 335 en 1970



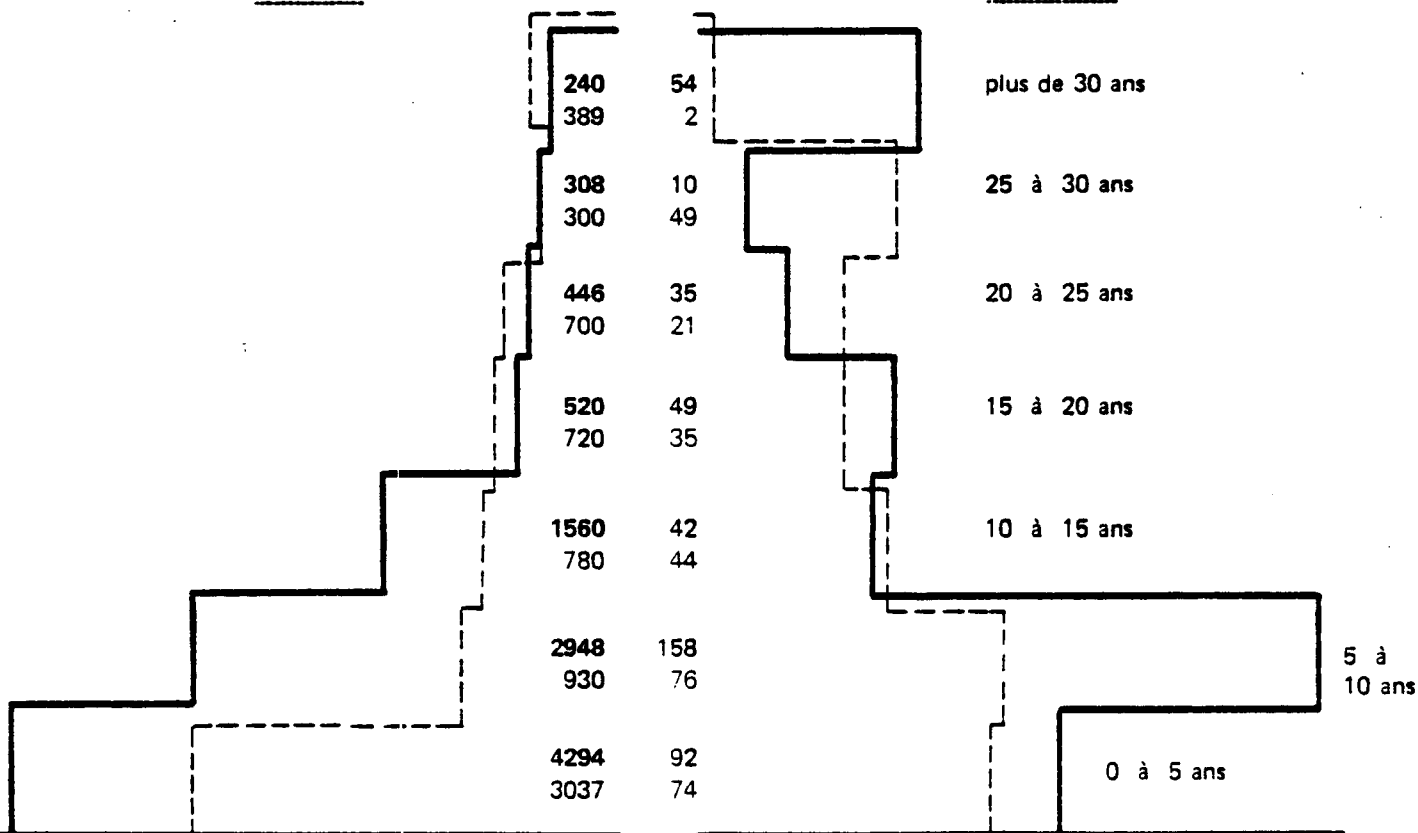
— : 1970
 = : 1979



PYRAMIDE DES AGES DES NORMES

Echelle 1

Echelle 10



Ensemble des normes françaises au catalogue

Ensemble des normes du bois et de l'ameublement au catalogue

----- en 1970
 ————— en 1979

2.2 LA CERTIFICATION DE QUALITE

L'activité du Centre technique du bois en matière de certification de qualité connaît un développement constant depuis plusieurs années. Elle présente la particularité de s'autofinancer intégralement.

Son organisation peut paraître complexe parce qu'elle repose sur des bases juridiques différentes selon les produits (voir tableau ci-après), mais en fait les mêmes règles sont applicables dans tous les domaines, avec seulement quelques variantes. Ces règles sont les suivantes

- *procédure d'homologation préalable à la mise sous contrôle*
- *obligation faite au fabricant de s'autocontrôler*
- *contrôle inopiné en usine par des agents du Centre technique du bois, plusieurs fois chaque année*
- *prélèvement d'échantillons au hasard dans la fabrication*
- *essai de ces échantillons au laboratoire du Centre technique du bois*
- *synthèse des résultats du contrôle en usine et des essais*
- *gestion sous la direction d'une commission composée de fabricants, d'utilisateurs et de divers organismes.*

Pour la certification de qualité, l'activité de loin la plus importante en volume consiste donc à assurer le contrôle et le fonctionnement des différentes marques particulières dans le respect des règles précitées.

Cependant, une part du travail est nécessairement consacrée à l'évolution de la certification elle-même, soit en vue de l'étendre à de nouveaux produits, soit pour l'améliorer ou pour tenir compte des avis et des directives des Pouvoirs publics. Cette activité particulière peut à certaines périodes devenir très importante. Elle comprend généralement

- *des travaux techniques : recherches bibliographiques, essais comparatifs, mise au point de méthodes d'essais, etc.*
- *des contacts avec l'administration et les autres organismes concernés*
- *une concertation avec les producteurs et les utilisateurs à différents niveaux.*

CONTROLE sous MARQUE CTB

- La Marque CTB est également déposée à l'INPI comme Marque Collective

<u>Nature du produit</u>	<u>Appellation</u>	<u>Année de Création</u>
- Sciages	. CTB - Sciage	
- Charpentes Industrialisées	. CTB - CI	
- Panneaux de Particules	. [CTB - P CTB - H	
- Parquet Pin Maritime	. CTB Parquet Pin Maritime	
- Fenêtres en bois	. CTB Fenêtre	
- Traitement préventif du bois	. Agrément CTB Stations	
- Traitement curatif des bois mis en oeuvre	. Agrément CTB Applicateurs	

CONTROLE sous MARQUE CTBF

- Le CTB est copropriétaire de la Marque avec le CTFT

Produits de Préservation du bois	. CTB-F
----------------------------------	---------

CONTROLE sous MARQUE NF

- Marque Nationale de Conformité aux Normes

- Meubles meublants	. NF Meuble	1952
- Sièges et Transformables	. NF Siège	1961
- Meubles et éléments de cuisine	. NF Cuisine	1966
- Portes planes en bois	. NF CTB Portes planes	1967
- Parquet traditionnel en chêne	. NF CTB Parquet chêne	
- Parquet mosaïque	. NF CTB Parquet mosaïque	
- Contreplaqué	. [NF Extérieur CTB-X NF Coffrage CTB-X NF Coffrage CTB-O	1979

CONTROLE sous CONVENTION

- Un contrat particulier est passé avec chaque fabricant

- Fenêtres isolantes en bois	. Label ACOTHERM	
- Panneaux ignifugés	. Néant	1976
- Divers : composants du meuble		
Panneaux stratifiés bois		
Bois aboutés et classés machine,		
Etc....		

Le travail en profondeur réalisé dans le cadre des marques NF de l'ameublement (voir ci-joint le tableau de développement de ces marques) est un exemple d'évolution intéressant. Il comprend les différentes phases suivantes

- élaboration de nouvelles normes définissant plusieurs niveaux de qualité
- enquête, sous forme de sondage, auprès d'un échantillon national d'acheteur de meubles
- élaboration d'étiquettes informatives en collaboration avec l'Association française d'étiquetage informatif (AFEI) et dans le cadre professionnel
- actions de promotion de la marque auprès des fabricants et des distributeurs
- actions d'information des consommateurs.

Le lancement de la marque NF contreplaqué en octobre 1979 doit également être signalé comme un exemple d'évolution favorable de la certification de qualité.

La publication en 1978 de normes homologuées, à partir des spécifications techniques du Centre technique du bois, définies depuis plus de 25 ans : extérieur CTB-X, coffrage CTB-X, coffrage CTB-O, a permis de faire bénéficier les contreplaqués qui le méritent de la marque nationale de conformité aux normes.

L'action du Centre technique du bois, en matière de certification de la qualité, était à l'origine essentiellement destinée à aider les industries françaises du bois et de l'ameublement à améliorer la qualité, la durabilité et la fiabilité des produits fabriqués.

Les nouvelles orientations tendent à privilégier leur rôle de protection et d'information du consommateur. Il est probable que cette tendance sera renforcée par l'application de la loi Scrivener du 10 janvier 1978 créant les certificats de qualification.

Sur le plan international, l'audience du Centre technique du bois en matière de certification de la qualité tend à s'affirmer. Dans plusieurs marques particulières, un certain nombre de producteurs étrangers, généralement du Marché commun, ont demandé et pour certains obtenu l'homologation de leurs produits, le plus souvent pour les commercialiser sur le marché français, mais également pour leur propre marché ou l'exportation vers des pays tiers. Cette situation nouvelle a conduit le Centre technique du bois à effectuer des contrôles dans de nombreux pays d'Europe.

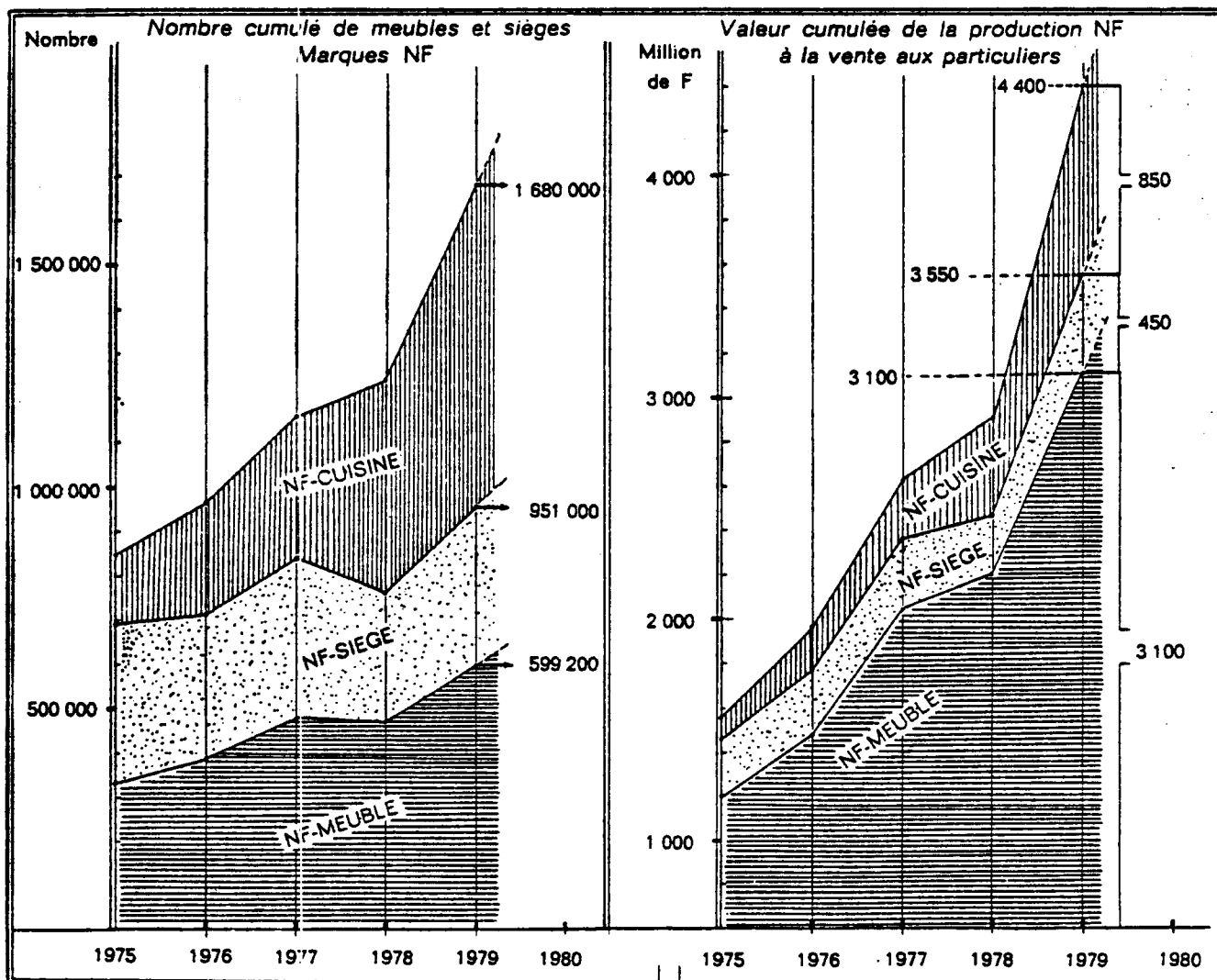
Des demandes d'équivalence et de reconnaissance réciproque entre systèmes nationaux ont été faites. Elles sont à l'étude et devraient permettre à terme de lever certains obstacles techniques aux échanges.

DEVELOPPEMENT DES MARQUES NF DE L'AMEUBLEMENT

	1952	1955	1960	1965	1970
NF-MEUBLE					
. Nombre de meubles marqués	5 000	21 680	87 050	268 400	307 600
. Nombre de titulaires	22	57	81	140	160
NF-SIEGE					
. Nombre de sièges marqués	—	—	—	108 000	302 000
. Nombre de titulaires	—	—	—	23	35
NF-CUISINE					
. Nombre de meubles marqués	—	—	—	—	—
. Nombre de titulaires	—	—	—	—	—
TOTAL NF-AMEUBLEMENT					
. Nombre de meubles marqués	5 000	21 680	87 050	476 400	609 600
. Nombre de fabrications homologuées	22	57	81	163	195

	1975	1976	1977	1978	1979
NF-MEUBLE					
. Nombre de meubles marqués	335 000	379 000	474 700	468 400	599 200
. Nombre de titulaires	136	144	143	154	152
NF-SIEGE					
. Nombre de sièges marqués	347 000	332 000	355 900	290 600	351 800
. Nombre de titulaires	41	44	44	44	43
NF-CUISINE					
. Nombre de meubles marqués	159 000	253 000	325 200	488 000	728 300
. Nombre de titulaires	14	15	16	19	21
TOTAL NF-AMEUBLEMENT					
. Nombre de meubles marqués	841 000	964 000	1 155 800	1 247 000	1 679 300
. Nombre de fabrications homologuées	191	203	203	217	216

Ce qui donne, depuis 1952, un total de 6 672 138 meubles estampillés
 5 097 536 sièges estampillés
 2 724 520 meubles, sièges ou éléments de cuisine
 soit un total général de 14 494 194 objets d'ameublement certifiés NF.



III. LES AUTRES ACTIVITES

3.1 LES INTERVENTIONS DIRECTES

Les interventions peuvent être de différentes natures : assistance technique en usine ou sur chantier, consultations, avis techniques, essais et études particulières.

- . Certaines ont déjà été citées comme en scierie, les études de modernisation de scieries, les applications informatiques au poste de sciage de tête ou l'assistance technique en sécurité du travail. Des formules d'abonnements permettent d'accroître l'efficacité de ces actions.*
- . Pour la deuxième transformation, les points les plus significatifs sont les suivants*

consultations et avis techniques

- développement très net de ce type d'actions, dont le volume a augmenté de 50 %*
- elles ont lieu essentiellement dans le secteur bois dans la construction*
- pour la plupart, ces actions correspondent à des demandes d'interventions auprès des ingénieurs du Centre technique du bois après avaries ou litiges, très peu à des études préalables.*

essais particuliers

- ils sont en développement (+ 25 %) ; ils concernent tous les secteurs du bois dans la construction : menuiseries extérieures, surtout fenêtres, charpentes, panneaux.*

3.2 LA FORMATION CONTINUE

Les actions de formation continue organisées par le Centre technique du bois qui se situent dans la plupart de ses secteurs d'activité : exploitation forestière, scierie, déroulage, bois dans la construction, ameublement, technologie industrielle, contrôle en usine, continuent à se développer. Un type particulier d'actions, les journées techniques régionales, a été lancé en 1979 pour les industries de seconde transformation. S'adressant aux chefs d'entreprises et au personnel de haut niveau dans la spécialité, la journée technique régionale est la suite directe d'une recherche. Elle permet d'en exposer les résultats et de les discuter. Douze journées techniques régionales ont eu lieu en 1979 pour 192 participants.

3.3 L'INFORMATION

A côté de toutes ses relations directes avec les professions, la diffusion se fait surtout par la voie des publications du Centre technique du bois, par la participation aux salons, expositions et manifestations diverses et aussi par le moyen des activités de documentation (bibliothèque, photothèque) et par les réponses à tout public fournies par les généralistes de la Division des relations extérieures.

Citons également les actions de relations publiques (conférences, organisations de visites du Centre technique du bois, relations journalistiques, radio et télévision, etc.).

Le nombre des visiteurs de l'extérieur à la bibliothèque a doublé au cours des cinq dernières années et la photothèque, riche de plus de 600 clichés diapositives a triplé ses ventes par rapport à l'année précédente.

Pendant l'année écoulée, le Centre technique du bois a publié régulièrement le résultat de ses études et travaux, soit dans ses publications périodiques (Bulletin d'informations techniques, Courrier de l'industriel du bois et de l'ameublement, Courrier de l'exploitant forestier et du scieur, Bulletin bibliographique), soit sous forme de cahiers

n° 113 - Ameublement : Terminologie

n° 114 - Le bois et le feu

n° 115 - Technologie du déroulage

n° 116 - Le dessin du meuble et du siège (parution 1980).

L'exposition sur les maisons industrialisées à ossature bois organisée dans les locaux du Centre technique du bois a été transférée à Bordeaux.

Le Centre technique du bois a également assuré sa présence aux salons INOVA 79 et BATIMAT, en présentant notamment à cette dernière exposition divers prototypes d'ouvrages.